

***AVISU CESEC 2023-20<sup>1</sup>***  
**AVIS CESEC 2023-20**

*Relatif au*  
*Rilativu à u*

**Programme Corse FEDER FSE+ 2021-2027**

***Prugramma Corsica FEDER FSE + 2021-2027***

**Vu** le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;

**Vistu u Codice generale di e Cullettività Territoriale, in particolare i so articuli L. 4422-34 à L. 4422-37, R.4422-4 à R. 4425-6 ;**

**Vu** la lettre de saisine du 10 mai 2023 par laquelle Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse **demande l'avis du Conseil Economique Social, Environnemental et Culturel de Corse sur le Programme Corse FEDER FSE+ 2021-2027 ;**

**Vistu a lettera di presentazione di u 10 di maghju di u 2023 di u Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica ch'è dumanda l'avisu di u Cunsigliu Economicu, Sucial, di l'Ambiente e Culturale di Corsica rilativu à u Prugramma Corsica FEDER FSE + 2021-2027 ;**

**Après avoir entendu**, Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse en charge de l'Europe et des relations internationales

**Sur rapport de Patrick SALVATORINI** pour la commission « Europe, relations internationales, Euro-région Méditerranée, diaspora » ;

**À nant'à u raportu di Patrick SALVATORINI, per a cummissione « Europa, rilazione internaziunale, Euroterritoriu Mediterraniu, spalluzera » ;**

---

<sup>1</sup> Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Votants : 47

NPAV : 0

ABST : 2 (R. MONDOLONI ; Ch. NOVELLA)

CONTRE : 0

POUR : 45

*U Cunsigliu Ecunomicu, Suciale, di l'Ambiente e Culturale di Corsica*  
*Adunitu in seduta pienaria u 23 di maghju di u 2023, in Bastia*  
*Prununzia l'avisu chì seguita*

Tous les 7 ans, l'Union européenne révisé la stratégie d'attribution des fonds européens pour répondre aux nouveaux enjeux des territoires et des populations. L'un des objectifs principaux de l'Union est de réduire les disparités dans les niveaux de développement entre les différentes régions.

Le financement des trois politiques européennes, la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, la politique de développement rural et la politique des affaires maritimes et de la pêche s'articule autour de 4 fonds européens.

La Collectivité de Corse, en tant qu'Autorité de gestion du programme FEDER-FSE+, a élaboré la stratégie régionale du programme qui couvrira la période 2021-2027, approuvée par la Commission européenne le 02 décembre 2022.

La nouvelle politique de cohésion, pour la période 2021-2027, s'appuie sur 5 objectifs stratégiques :

- **Une Europe plus intelligente** par l'encouragement d'une transformation économique intelligente et innovante.
- **Une Europe plus verte** et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques.
- **Une Europe plus connectée** par l'amélioration de la mobilité et la connectivité numérique.
- **Une Europe plus sociale et inclusive** mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux.
- **Une Europe plus proche des citoyens**, par la promotion du développement durable et intégré de tous les types de territoires et des initiatives locales.

Dans le cadre de l'élaboration du Programme Corse FEDER FSE+ 2021-2027, la Collectivité de Corse a souhaité tenir compte des enseignements de la précédente programmation (2014-2020) en intégrant de nouvelles thématiques prioritaires pour la Corse, en engageant une large concertation avec les acteurs, et en renforçant le suivi du Conseil Exécutif pour une meilleure optimisation des fonds européens.

Ainsi, la Collectivité de Corse a intégré de nouvelles mesures non prises en compte au titre du Programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020 notamment la mobilisation d'un objectif spécifique dédié à la santé pour garantir l'accès aux soins dans les territoires enclavés, le développement de la transition vers une économie circulaire, le financement d'actions pour favoriser la mobilité durable et l'intégration d'un volet consacré à l'inclusion sociale des populations.

### **Les grandes étapes de la préparation du Programme Corse FEDER FSE+ 2021-2027 :**

La Collectivité de Corse a souhaité que le processus de préparation des futurs programmes européens s'inscrive dans un principe de partenariat et de consultation des acteurs afin que les programmes soient adaptés aux spécificités de la Corse et en totale adéquation avec les politiques publiques territoriales.

Un **séminaire de lancement de la programmation européenne 2021-2027** a été organisé le 13 novembre 2019 à Aiacciu. Il a réuni près de 400 participants dans le cadre de 10 ateliers thématiques

Ce séminaire avait pour but de co-construire et consolider **un premier diagnostic territorial** permettant de dégager les enjeux majeurs globaux et sectoriels de la cohésion territoriale, économique et sociale et d'identifier les grandes priorités pour la prochaine programmation dans la perspective d'une Europe plus intelligente, plus verte et plus sociale.

Suite à ce séminaire, les acteurs et le grand public ont en outre été consultés, via la mise en ligne sur le site Internet [www.europa.corsica](http://www.europa.corsica) d'une **consultation citoyenne**.

Cette consultation, reprenant les thématiques des 10 ateliers proposés lors du séminaire, a permis aux participants de classer ces diverses thématiques selon leur ordre personnel de priorités. 56 réponses ont été réceptionnées et ont fait l'objet d'une analyse pour une prise en compte dans les axes d'intervention du futur programme.

Cette dynamique d'implication du territoire s'est par la suite encore confirmée avec l'organisation de la **consultation citoyenne grand public** relative à **l'impact environnemental du projet de programme 2021-2027**.

**Parallèlement, la Collectivité a aussi pris en compte les bonnes pratiques et les points d'attention mis en avant par les évaluations de la programmation 2014-2020**, pour tirer les leçons pertinentes et améliorer l'efficacité des futurs programmes.

Ces bonnes pratiques concernent la structure même du programme, la mesure de sa performance, les outils de gestion ou encore la gouvernance.

Ainsi, la Collectivité a souhaité intégrer, dans la formalisation de la stratégie du programme, les résultats des différentes évaluations intermédiaires menées au titre du programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020.

### **Les grandes priorités du programme Corse FEDER et FSE + 2021-2027 :**

Dans un souci de cohérence et d'efficacité de l'intervention publique, une stratégie pluri-fonds a été engagée afin de favoriser la synergie entre les fonds européens et les autres fonds contractualisés nationaux ou régionaux, avec pour objectif principal, d'accompagner notre territoire dans l'atteinte des objectifs-cibles de l'Union européenne, tout en prenant en compte les besoins propres de la Corse, mais également les ressources financières dont elle dispose.

Le programme FEDER-FSE+, doté d'une enveloppe équivalente à la précédente programmation, à savoir **117M€**, s'articule ainsi, avec d'autres plans, schémas ou dispositifs relevant de l'échelon territorial et dont les orientations ont contribué à la rédaction de la stratégie finale du programme.

### **Le programme repose sur les enjeux suivants :**

**1/ Créer les conditions du développement d'une économie intelligente fondée sur la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise :**

*Montant : FEDER 33 500 000€*

**2/ Faire de la Corse un territoire numérique inclusif**

*Montant : FEDER 11 710 000€*

**3/ Renforcer la résilience du territoire insulaire dans le contexte du changement climatique et de l'épuisement des ressources.**

*Montant : FEDER 29 600 000 €*

**4/ Renforcer la mobilité durable Maquette**

*Montant : FEDER 5 300 000 €*

**5/ Lutter contre les inégalités économiques, sociales et territoriales afin de garantir l'accès aux biens publics essentiels et notamment la santé et l'éducation Maquette**

*Montants : FSE 12 181 578 € et FEDER 12 982 055 €*

**6/ Promouvoir et favoriser le développement économique homogène du territoire** *Montant : FEDER : 8 500 000€*

**Le CESECC souligne avec satisfaction la qualité du rapport soumis à son examen ainsi que la clarté de la présentation effectuée par Madame la Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse (OTC) en charge de l'Europe et des relations internationales, autant que la précision et la richesse des réponses apportées tout au long des échanges en commission.**

**Le CESECC se félicite à nouveau des efforts de concertation et de co-construction déployés par la Collectivité de Corse dans l'élaboration de ce programme Corse FEDER-FSE+ 2021-2027 ; séminaire de lancement participatif autour de 10 thématiques en novembre 2019, consultation citoyenne, évaluation de la programmation 2014-2020 afin d'en tirer des leçons pertinentes et d'améliorer l'efficacité du présent programme.**

**Ces différents moyens participatifs, ouverts, entre autres, aux représentants de la société civile, ont permis d'élaborer un pré-diagnostic du territoire et de définir, de manière concertée, les grands défis pour la prochaine génération de programmes européens.**

**Enfin, le CESECC entend et se félicite du démarrage prochain du nouveau Bauhaus européen ; espace de co-création dans lequel les architectes, les artistes, les étudiants, les ingénieurs, les designers travailleront ensemble et qui permettra la mise en place de nouvelles synergies.**

**Concernant le rapport proprement-dit, le CESECC émet les observations suivantes :**

**Sur le plan environnemental :**

**Le CESECC regrette, bien que la thématique biodiversité ait été prise en compte au sein de l'évaluation stratégique environnementale (ESE), que la préservation et la restauration de la biodiversité, qui sont des objectifs de la stratégie européenne biodiversité pour 2030 autant que l'extension des zones protégées maritimes et terrestres, ne soient plus un objectif spécifique de la programmation Corsica FEDER 2021-2027.**

**L'exclusion de la biodiversité, de même que le domaine de l'eau, du fait de la ligne de partage entre FEDER et FEADER, pourrait avoir des conséquences négatives pour la Corse.**

**Ainsi, à titre d'exemple, la Collectivité de Corse pourrait se priver du financement FSE pour la mise en place des systèmes de régulation afin de**

préserver la biodiversité de nos sites les plus remarquables des effets néfastes de la sur-fréquentation.

Parallèlement, le CESECC se félicite de la création d'une évaluation stratégique environnementale (ESE) ayant pour objectif de mesurer l'impact du programme sur l'environnement et de son extension au sein du futur CPER (Contrat de Plan Etat Région) qui sont des outils complémentaires pour la mise en place du prochain budget vert en corollaire du budget général et accueille avec satisfaction la mise en place de critères d'éco-conditionnalités ; souhait figurant dans ses avis précédents.

Toujours sur ce point, le CESECC entend et remercie Madame la conseillère exécutive d'accepter de les lui communiquer.

#### Sur la transition énergétique :

Si le CESECC note la mise en place de dispositifs d'aides spécifiques relatifs à l'isolation des bâtiments, il soutient que la vision pourrait être plus globale et pertinente en y adjoignant d'autres thématiques comme, par exemples, la problématique des sols et la récupération des eaux.

#### Sur le plan des infrastructures de transports :

Si le CESECC note avec attention et satisfaction le développement de mobilités douces et se réjouit de la volonté de la Collectivité de Corse de développer les pistes cyclables et de favoriser l'intermodalité des transports, il attire néanmoins l'attention de l'autorité régionale sur la nécessité d'accentuer plus encore le développement des différents réseaux de transports afin de faciliter les déplacements et la mobilité intérieure entre les différents sites (villes-villages) et pôles de vie ou d'emplois.

Par ailleurs, le CESECC se réjouit, en matière ferroviaire, des efforts faits, en termes d'investissement, par la Collectivité de Corse sur le budget 2023 (16 M€) par rapport au budget précédent (6 M€). Celui-ci ayant quasiment triplé.

#### Sur le développement numérique et l'ouverture à l'internationale :

Concernant le numérique inclusif, le CESECC entend la ligne de partage entre le FSE, qui s'adresse plus spécifiquement aux demandeurs d'emplois et à leurs formations, et le FEDER destiné à l'accompagnement de projets ainsi que la possibilité, dans la stratégie de spécialisation intelligente, d'inclure

l'illectronisme qui est l'incapacité à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

Parallèlement, concernant l'ouverture à l'international, le CESECC considère qu'il conviendrait de développer le secteur recherche, de concert avec l'Université de Corse et les entreprises du territoire, afin de développer une offre attractive et pertinente.

Sur les projets financés :

Le CESECC souhaite, en ce qui concerne le choix des projets donnant droit à financement, que la Collectivité de Corse veille, pour ceux proposés par des sociétés privées, à la pertinence publique et à l'utilité qui en découle pour l'aménagement du territoire.

Il est toutefois souhaitable que la Collectivité de Corse maîtrise les projets spécifiques majeurs.

Sur l'appui ingéniérial aux structures insulaires :

Le CESECC attire à nouveau l'attention, même si les dispositifs ont été fortement améliorés ces dernières années, sur les difficultés parfois rencontrées, par les petites structures associatives et entrepreneuriales (représentant 95% du tissu économique de l'île), dans le montage technique (ressources humaines, ingénierie) des dossiers supports à leurs projets.

Le CESECC rappelle l'urgence de la mise en place d'un outil, au niveau local, qui viendrait, via un appui d'ingénierie, aider les porteurs de projets dans leurs démarches administratives.

La Présidente,



Marie-Jeanne NICOLI